

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

L'an deux mille vingt-quatre le 15 avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

N°24.02.34

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 avril

Présents	24
Pouvoirs	9

**MEMBRES PRESENTS** : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Catherine BIENFAIT, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Hervé CAYLA, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

**POUVOIRS** : Maëva GAUTELIER à Stéphan PIERRACCINI (départ Délibération n°24.02.25), Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine FOULON à Corinne LE MEUT, Florian PARIS à Joseph CASSARO, Patricia COTTI à Yann PERTUISEL, Camille GAIDO à Christine SICCARDI, René ALBERICCI à Philippe CANOBIO, Hortense MALLIÉ à Thomas BERGÈRE, Julien BOULARD à Sophie SURACE.

Maëva GAUTELIER a été élue secrétaire.


**OBJET :**  
**SECURITE – RESERVE  
COMMUNALE DE  
SECURITE CIVILE –  
ACQUISITION  
D'EQUIPEMENTS -  
DEMANDE DE  
SUBVENTION AU  
CONSEIL  
DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES DU  
RHONE**

Lors de la période estivale, la Réserve Communale de Sécurité Civile encadre de jeunes bénévoles dans le cadre de la surveillance du massif forestier.

Cette mission est confiée à un moniteur en charge de l'accompagnement et de la sensibilisation à la préservation de la biodiversité forestière. Ce dernier est doté d'un vélo tout terrain à assistance électrique.

Par ailleurs, l'amélioration des conditions de travail des bénévoles nécessite d'équiper leur local de trois vestiaires métalliques.

Le Conseil Départemental finance ce type de matériels. Il est donc proposé à l'assemblée délibérante de solliciter l'aide du Département à son taux maximum, soit 60%.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024  
Reçu en préfecture le 18/04/2024  
Publié le   
ID : 013-211300157-20240415-24\_03\_34-DE

Entité	Taux	Montant HT
Conseil Départemental 13	60 %	2 160 €
Commune	40 %	1 440 €
TOTAL HT	100 %	3 600 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu l'avis favorable de la commission Sécurité / Nouvelles Technologies  
du 02 avril 2024

Où l'exposé de Monsieur le Maire,



Après avoir délibéré,

**A l'Unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à demander l'aide financière auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône pour l'acquisition d'un vélo tout terrain avec assistance électrique et de trois vestiaires métalliques de quatre blocs pour la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits  
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte-tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le : .....  
et de la publication le : .....

  
  
Richard MALLIÉ,  
Maire.